

## Service civique en Sous-Préfecture

### Fiche de mission

#### **Intitulé de la mission :**

Assistance à l'accueil des usagers et à la gestion des données au sein de la sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges.

#### **Description de la mission :**

1- Tenir un point d'accueil numérique permettant aux usagers de faire leurs démarches en ligne sur les sites de l'État

Le volontaire du service civique assiste les services de l'État dans leur mission d'accueil du public dans les points numériques et familiarise l'utilisateur à l'utilisation de ces bornes informatiques. Il aidera à la mise en place de cette borne, puis y accueillera les usagers désirant consulter des informations.

2- Assister de manière générale les usagers se présentant à l'entrée de la sous-préfecture.

Le volontaire du service civique informe les usagers sur les démarches à effectuer et/ou les orientant et/ou en les guidant dans la préparation de leurs dossiers avant de voir l'agent de la sous-préfecture compétent. Cette assistance à l'accueil se fera en principe sur les horaires de semaine 8h-12h et 13h30-16h30. Exceptionnellement (environ 1 X /mois), il pourra se faire en soirée pour assister les usagers se présentant à une commission médicale.

3- Assister les agents de la sous-préfecture dans la gestion de leurs données.

Le volontaire du service civique aidera les agents de la sous-préfecture à enrichir et à remettre à jour leurs données de travail qui portent notamment relatives aux entreprises et aux collectivités territoriales de l'arrondissement. Cela peut impliquer des contacts directs avec ces acteurs pour recueillir des données à jour.

**Organisme d'accueil :** Sous-Préfecture de Saint-Dié-des-Vosges

**Lieux d'intervention :** Sous-Préfecture de Saint-Dié-des-Vosges

**Durée du contrat :** 12 mois

**Période :** à compter du 17 juin 2019

**Profil du poste :** Mission exigeant un sens de l'organisation, des relations humaines et de la négociation.

#### **Tutorat :**

Mme Joëlle COLNAT, secrétaire générale de la sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges, est désignée comme tutrice. Elle assurera l'accompagnement du volontaire tout au long de son contrat, en organisant son accueil, son intégration au service, la formation à ses missions, le suivi et l'évaluation de son activité ainsi que la préparation de son projet d'avenir. Le volontaire sera toutefois amené à travailler avec l'ensemble du personnel.

#### **Évaluations :**

Un entretien d'évaluation trimestriel sera mené avec le jeune en Service civique. L'action d'encadrement des agents de la sous-préfecture sera quant à elle évaluée deux mois avant la fin des douze mois aux fins d'amélioration.

La Préfecture des Vosges en sera destinataire de cette dernière évaluation.